

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Yves de Matteis, François Lefort, Lydia Schneider Hausser, Jean-Marc Guinchard, Nathalie Fontanet, Pierre Vanek, Carlos Medeiros, Christina Meissner, Salima Moyard, Alexandre de Senarclens, Beatriz de Candolle, Thierry Cerutti, Isabelle Brunier, Bénédicte Montant, Boris Calame, Michel Ducret, Raymond Wicky, Jean-Luc Forni, Christian Frey, Nathalie Schnewly, Jean-Charles Rielle, Caroline Marti, Simone de Montmollin, Olivier Baud, Mathias Buschbeck, Nicole Valiquer Grecuccio, Olivier Cerutti, Salika Wenger, Sarah Klopmann, François Lance, Delphine Klopfenstein Brogгинi, Frédérique Perler, Sophie Forster Carbonnier, Thomas Bläsi, Marie-Thérèse Engelberts, Eric Leyvraz*

*Date de dépôt : 25 septembre 2017*

## **Proposition de motion**

**pour un soutien des autorités genevoises à la grande marche pour la paix reliant New Delhi à Genève en 2020 (Jai Jagat 2020)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la mise sur pied d'une plateforme internationale réunissant des personnes de tous horizons, sur tous les continents, qui a pour objectif de réunir et engager les différents peuples, de manière globale, concrète et durable, en faveur de la paix ;
- le fait que cette initiative culminera par une marche en faveur de la paix qui partira en 2019 de New Delhi en Inde et terminera son parcours à Genève en 2020, le 21 septembre, journée internationale de la paix ;
- le fait que Genève s'est distinguée par des actions visant à préserver la paix ou à limiter le nombre de victimes (Conventions de Genève protégeant, lors de conflits armés, les civils, les membres d'organisations humanitaires, les blessés ou les prisonniers de guerre, ce dès 1864) ;

- le rôle de Genève, plateforme mondiale des droits humains, qui accueille sur son territoire le deuxième siège de l'ONU, mais également les sièges du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et de nombreuses organisations gouvernementales et non gouvernementales ;
- l'honneur fait au canton de Genève d'être le point d'orgue d'une immense campagne internationale qui se conclura sur son territoire en octobre 2020 mais qui a d'ores et déjà commencé en Inde et en divers points du globe ;
- la constitution progressive d'un réseau de communes européennes s'engageant à soutenir la campagne Jai Jagat 2020 ;
- le devoir et la responsabilité pour le canton de Genève d'assurer le meilleur accueil et la plus grande sécurité, sur son territoire, de toute initiative pacifique de portée internationale ;
- la portée symbolique d'un tel événement ayant lieu sur le sol genevois,

invite le Conseil d'Etat

- à prêter son concours pour l'accueil des délégations de la marche de la paix (Jai Jagat 2020), partie de New Delhi en 2019, qui arrivera à Genève en septembre 2020, à l'occasion de la Journée internationale de la paix des Nations Unies ;
- à soutenir la tenue des divers événements qui auront lieu du 21 septembre au 2 octobre 2020 dans le cadre de cette manifestation ;
- à faciliter, en concertation avec les communes, la coordination et la répartition de l'hébergement des délégations qui seront présentes à l'occasion de cet événement ;
- à informer les autorités fédérales de cet événement et à solliciter leur concours, notamment pour faciliter l'attribution de visas provisoires aux quelque 5000 personnes, en provenance du monde entier, qui sont attendues à cette occasion.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Ces dernières années, et peut-être encore plus ces derniers mois, l'état du monde préoccupe les autorités publiques aux niveaux local, national, régional et international.

L'instabilité et les violences qui caractérisent cette situation globale sont encore exacerbées par le fait que les événements qui ont lieu à l'autre bout du monde sont instantanément portés à notre connaissance par le biais des médias, qu'ils soient électroniques ou autres.

Fort heureusement, face à cet état de siège presque permanent de la planète, des initiatives sont prises afin de réfléchir aux pistes qui pourraient permettre, dans un futur le plus proche possible, de promouvoir la paix et de lutter contre cette instabilité et ces violences.

Une de ces initiatives, la marche de la paix New Delhi-Genève (Jai Jagat 2020), a pris sa source en Inde, et elle verra son épilogue à Genève, raison de cette motion.

Le principe de cette marche est inspiré des grandes marches, telles celle entamée par Gandhi le 12 mars 1930 (la célèbre « marche du sel ») afin de demander, de manière non violente, l'indépendance de l'Inde, avec le succès que l'on sait. D'autres marches plus récentes ont été organisées en Inde afin de soutenir les paysans expulsés et dépossédés de leurs terres et pour les réinstaller.

L'un des messages essentiels de Jai Jagat, c'est que l'humanité ne pourra pas se développer dans le futur de manière pacifique en laissant une grande partie du monde dans la pauvreté, la malnutrition et l'injustice. Si cette approche pacifique n'est pas mise en œuvre, il est probable que les confrontations violentes continuent de se multiplier.

La démarche d'Ekta Parishad, l'organisation à l'origine de la marche, qui relance au niveau mondial la démarche de Gandhi, consiste à montrer qu'il est possible de désamorcer de nouveaux conflits de manière non violente.

Avec Jai Jagat, Ekta Parishad veut maintenant mobiliser au plan international, le Sud comme le Nord, afin de sensibiliser le plus grand nombre de populations possibles aux thématiques comme l'expulsion des paysans, l'exploitation des femmes et des enfants, l'esclavagisme moderne et la marginalisation des populations les plus vulnérables.

Sur la place des Nations, ce méga-rassemblement se conclura par la création d'un « Forum de Genève de l'action des peuples », qui présentera une plateforme de recommandations à l'ONU, aux Etats et à la société civile. La préparation de l'événement implique déjà des dizaines d'ONG et de réseaux dans de nombreux pays, dont la Suisse.

Rajagopal, le porte-drapeau de cette manifestation, sera à Genève fin novembre 2017 et pourra rencontrer les députés et députées qui auraient le désir d'en savoir plus sur la démarche (cf. <https://www.jaijagat2020.org>).

Pour toutes ces raisons, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à ce projet de motion.